

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE TECHNIQUE CSLP

Compte rendu

18^{ème} Réunion de la Commission Mixte Mali/Partenaires

Lundi 11 avril 2005

La dix huitième réunion de la Commission Mixte Mali/Partenaires au développement s'est tenue le lundi 11 avril 2005 dans la salle de réunion du Ministère de l'Economie et des Finances à 16 H 30.

La séance était co-présidée par Monsieur Abou Bakar TRAORE, Ministre de l'Economie et des Finances, et Monsieur Jean- Claude Piet, Chef de la Mission française de Coopération et d'Action Culturelle, Chef de file des partenaires au développement.

Trois points figuraient à l'ordre du jour, à savoir :

1. Examen du rapport de 2^{ème} année de mise en œuvre du CSLP :

- Présentation des observations des ministères, de la société civile et du secteur privé ;
- Présentation des observations des PTFs
- Echange sur la problématique des indicateurs suite sur la base des conclusions de l'atelier de juillet 2004 ;

2. Articulation Processus Budgétaire et CSLP :

- Plan d'action de modernisation des finances publiques;
- Projet de cadre de concertation Gouvernement-PTFs pour l'appui budgétaire (accord cadre).

3. Préparation du CSLP 2007-2011 :

- Echanges sur le projet de Termes de référence (TDR) ;
- Echanges sur méthodologie (processus consultatif).

Chacun de ces points a fait l'objet de présentation liminaire suivi de débats.

La réunion a retenu :

1. Le principe de faire coïncider la période de production du rapport avec le calendrier budgétaire (année civile) afin que le rapport serve à la fois au processus budgétaire et aux revues des programmes avec les PTFs ;
2. La date du 30 juin 2005 pour la disponibilité du rapport finalisé tenant compte des observations de tous les acteurs. Cette date a été retenue pour permettre d'intégrer dans le rapport les données définitives de l'année 2004 aussi bien au niveau des départements sectoriels mais aussi au niveau de la gestion des finances publiques (réf : loi de règlement 2004).

3. Le principe de mettre en place un groupe restreint composé de représentants de services techniques du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour la prise en compte de toutes les observations.
4. Le principe de focaliser le rapport sur l'analyse des 46 indicateurs consensuels issus de l'atelier de juillet 2004.
5. L'examen du rapport amélioré par une autre réunion de la Commission Mixte, avant son adoption par le Conseil des Ministres.
6. Le principe de la constitution d'un groupe de travail pour approfondir les réflexions sur les termes de référence de la révision du CSLP et la préparation du CSLP 2007-2011. Il a été suggéré que ce groupe sera le même que celui chargé de la finalisation du rapport.
7. L'exploitation de l'expérience de certains pays de la sous-région qui sont déjà dans leur 2^{ème} génération de CSLP et s'en inspirer dans le cadre du processus de révision au Mali ;
8. Le principe de transformation du plan d'action de modernisation des finances publiques en cadre logique (GAR) et d'adresser, en conséquence une requête aux Partenaires Techniques et Financiers pour sa mise en œuvre.
9. La Poursuite des réflexions sur l'appui budgétaire directe dans le cadre des dispositions en cours (accord cadre).

En divers, les participants à la réunion ont été informé du changement de chef de file des PTFs. En effet, la Représentante de l'UNICEF sera le nouveau Chef de file des PTFs au cours de six (6) prochains mois.

La réunion a pris fin à 17H30.

Bamako, le 28 avril 2005